

ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de l'Île du Prince-Édouard depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 42—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 43—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 44—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de Québec depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 45—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de l'Ontario depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 46—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province du Manitoba depuis le 1^{er} janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 47—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de la